

L'histoire d'un bon docteur tombé dans les eaux troubles d'un bocal de

l était une fois un bon docteur que les aléas de la vie avaient transformé en technocrate porté sur la bureaucratie. Il avait pourtant une bonne réputation, ayant présidé une commission d'enquête dont les résultats avaient été relativement bien accueillis par à peu près tout le monde.

Il était par la suite devenu un des hauts fonctionnaires internationaux les plus réputés, faisant sa marque à l'Organisation mondiale de la santé, avec pied-à-terre au Danemark d'abord, à Genève ensuite.

Il était revenu de ces missions auréolé et louangé comme peu de Québécois ne le furent dans notre histoire. Tous ces lauriers sont d'ailleurs mis en évidence sur Internet, où on peut trouver le cv du bon docteur.

Pour son plus grand malheur et aussi pour le nôtre, ce bon docteur, qui n'avait été qu'encensé jusque-là, eut le malheur de tomber dans la potion mortellement enivrante de la politique. À partir de ce moment, la vie tout entière lui apparut en rose.

«Tout va très bien, comme prévul», ne cessait-il de répéter, quels que soient les problèmes qui pouvaient surgir quotidiennement dans un réseau qui, grâce à ses bons soins, était de moins en moins en santé.

On fait disparaître des lits. Les budgets sont coupés. On avance sournoisement des projets de privatisation. Les listes s'allongent en chirurgie. On met à pied par milliers. Les urgences sont bondées. On coupe encore. MM. Landry et Léonard ordonnent. Le bon docteur obéit, clamant à qui veut l'entendre que tout va très bien.

Visiblement, c'est M. Rochon qui ne va pas très bien, même si Lucien Bouchard se sent obligé de répéter hebdomadairement qu'il s'agit du meilleur ministre à occuper ce poste depuis l'arrivée de Jacques Cartier. Ce qui à la longue devient suspect.

«Et la triste réalité, que la population doit connaître, est



poissons rouges

que la qualité et l'accessibilité des soins de santé au Québec ont été considérablement réduites, et que les ressources actuelles sont à l'extrême limite de ce qui est nécessaire pour offrir, en 1997, des soins de qualité nord-américaine dans des délais raisonnables», écrivait récemment le docteur Michel Jarry, chef de département adjoint du Pavillon Hôtel-Dieu, professeur à l'Université de Montréal, secrétaire de l'Association des cardiologues du Qué-

Michel

En voici un qui a perdu

ses lunettes roses!

M. Roger Paquin, ci-devant député péquiste de Saint-Jean, est sans doute un honnête homme. Mais il n'est pas téméraire d'affirmer aujourd'hui qu'il ne sera jamais ministre. Du moins tant que Lucien Bouchard dirigera le gouvernement et que Jean Rochon sera ministre de la Santé et des Services sociaux.

Pour son plus grand malheur, il a osé se lever à l'Assemblée nationale pour faire part du désarroi de ses commettants face aux longues attentes qu'ils doivent supporter avant de subir une intervention chirurgicale. «Qu'estce que je vais dire à ces gens-là quand je vais les voir en fin de semaine?», a-t-il demandé au ministre.

Or, ces choses-là ne se font pas.

«On a vu le premier ministre foudroyer M. Paquin du regard tandis que les autres députés péquistes se regardaient, interloqués et stupéfaits», rapportait la PC.

Le Journal de Montréal a traduit la situation de la manière suivante: «Si Lucien Bouchard et Bernard Landry avaient eu des mitraillettes à la place des yeux, le député ne serait plus de ce monde aujourd'hui.»

Par ailleurs, tous les journaux rapportent que le préfet de discipline du parti au pouvoir s'est rué sur le député. Pas pour le féliciter.

Dans le bocal de poissons rouges, il n'y a pas de place pour les honnêtes hommes qui posent des questions normales.

nouvelles CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 23,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec. Coordination

Lucie Laurin Michel Rioux

Conception graphique Jean Gladu

Mise en page informatique Jean Gladu Jean-Pierre Paré Rédaction

Michel Crête
Roger Deslauriers
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Maroussia Kishka
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Claude St-Georges

Photographes

Alain Chagnon Michel Giroux Gordon Sheehyn Caricaturiste

Impression

Les syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville. Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus: (514) 598-2233

1601 de Lorimier, Montréal, Oc H2K 4M5

Les syndicats ont l'autorisation (et notre encouragement) de reproduire le contenu de nouvelles CSN dans leur journal.

Dernier d'une série de trois reportages

Le système canadien des soins de santé

En route vers un système à 10 vitesses?

Textes: Henri Goulet

Quatre spécialistes. Quatre provinces. Quatre tendances. Quatre roues motrices, 10 vitesses au plancher. C'est un peu l'image qui se dégage du système de soins de santé au Canada à la suite d'un débat tenu lors de la conférence publique organisée par l'Institut d'études canadiennes de l'Université McGill, en février dernier. Appelés à se prononcer sur la viabilité d'un système public uniforme d'un bout à l'autre du pays, les porte-parole des quatre plus importantes commissions d'étude sur le système actuel s'entendent sur une chose : le système canadien est fragilisé. Deux croient qu'il est réformable. Deux ont déjà décidé des obsèques. Provinciales d'abord et nationales... si Romanow le veut.

La commission Romanow à Montréal Les enjeux se précisent

Détrompez-vous. Les cow-boys de la privatisation ne galopent pas seulement dans « le plat pays qui est le mien ». À Montréal, le président de la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada, Roy Romanow, a eu droit à une version made in Québec.



Claudette Carbonneau à la commission Romanow, le 26 mars : « Nous demandons au gouvernement fédéral de hausser les paiements de transfert, de les transformer en points d'impôt pour ensuite réajuster la formule de péréquaprendre en compte la réalité de la pauvreté. »

C'est Yves Lamontagne, président de l'illustre Collège des médecins, qui a été le premier à dégainer avec sa formule : « Il faut dépolitiser la santé si on veut faire une véritable politique de la santé. » Et comment y arriver? En créant une régie autonome de la santé, une sorte d'Hydro-Santé où l'État serait le garant du système, mais pas le gérant. La vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a rapidement remis

société et, à ce titre, il Montréal : « Je suis un est très important que enquêteur indépenles élus politiques dant. Je veux livrer un aient leur mot à dire et des comptes à rendre va refléter ce que j'ai à la population. »

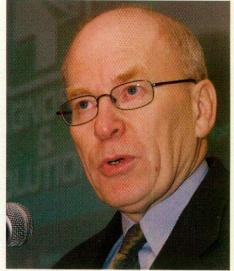
Pour la CSN, a-telle aussi fait valoir, la santé relève de toute une série de déterminants qui dépassent les simples soins de santé. Pour cette raison, gérer la santé avec des fonds complètement distincts du reste des budgets s'avère être une très mauvaise voie.





lonté et son indépendance face au gouverau temps et je dis qu'il vu et ce que je crois.»

Il faut qu'il se passe quelque chose!



Ken Fyke (Saskatchewan)

« Trop souvent, la santé se présente à la table du conseil des ministres et avale le lunch de tous les autres. Il faut corriger cette tendance malsaine.»

Len Fyke a été sous-ministre de la santé en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Il est l'auteur du rapport de la commission d'étude sur le système de santé en Saskatchewan: Caring for Medicare: Sustaining a Quality System, publié en 2001. Pour lui, le système public est viable dans la mesure où des changements majeurs seront effectués, surtout au niveau de l'organisation des services.

« Un système de financement public est viable, mais je ne dis pas que le système actuel est viable, principalement à cause des problèmes de quantité des services requis et de la hausse faramineuse de certains coûts.

« Allons-nous vers un système à 10 vitesses? Ça dépend du rôle du gouvernement fédéral. Si les provinces commencent à prendre des directions différentes, c'est évident que nous y allons rapidement. Moi je dis qu'il faut rendre le système plus efficace et plus efficient avant de demander plus d'argent. Je dis aussi que le financement doit provenir d'un système public d'impôts. L'Alberta avance l'idée qu'il faut déjà imposer des frais d'utilisation ou autres primes. Je ne suis pas d'accord avec cette approche. Il s'agit d'une formule régressive. En fait, c'est sur la façon de trouver l'argent qu'il y a désaccord. »







«Tout le monde embarque»

Michel Rioux

Beau temps, mauvais temps, été comme hiver, un autobus que rien ne distingue extérieurement des autres véhicules de la Société de transport de la communauté urbaine de Montréal sort du garage Crémazie, vers les 15 h 30. Le bandeau d'identification, par contre, peut intriguer. Au lieu d'y lire Catherine 34 ou encore Saint-Laurent 82, ce sont les mots Réchaud Bus qui apparaissent. Curieuse destination, se dit-on. C'est quand on s'approche de cet autobus singulier qu'on comprend. L'intérieur au complet a été transformé en cuisine. Et, vissées entre les bancs, des tables attendent la visite. Nouvelles CSN vous raconte aujourd'hui cette belle histoire de solidarité.

outes les catégories d'employés de la STCUM — 8000 au total — sont impliquées dans ce projet qui rassemble côte à côte des employés du Syndicat de l'entretien affilié à la CSN, celui des employés de bureau affiliés à la FTQ, en même temps que les cadres et les patrons à tous les échelons ainsi que les retraités de l'entreprise.

C'est ce qu'expliquent avec une fierté certaine Claude Savage, directeur de projets en développement des ressources humaines et Hélène Vachon, machiniste et représentante du Syndicat de l'entretien en santé-sécurité.

L'idée du premier Réchaud Bus revient au comédien Michel Forget. En 1992, il avait installé un autobus au coin des rues Berri et Sainte-Catherine. Mais l'expérience n'avait pas été concluante. Une petite équipe avec à sa tête Pierre Sigouin, un retraité qui s'est révélé la dynamo de ce projet, reprend l'idée, la travaille pendant des mois avant de procéder à une relance, le 27 janvier

Désormais assis sur des fondements financiers solides et comptant sur un nombre incal-

culable d'heures accordées bénévolement, le projet Réchaud Bus n'a de cesse de progresser depuis. C'est ainsi que l'ensemble des employés de la STCUM contribuent cette année un total de 90 000 \$, grâce à des retenues à la source.



Une organisation formidable

Il a fallu pas moins de 1644 heures de travail fournies bénévolement pour transformer un autobus condamné au rebut en un restaurant roulant aménagé de manière à servir de 70 à 100 repas par jour.

Pas moins de sept comités sont actifs pour diriger l'ensemble des activités. Le comité de réseau, qui voit à coordon-

> ner les sorties avec les ressources du milieu; le comité de publicité, qui fait connaître le Réchaud Bus; le comité responsable du local; le comité responsable de la nourriture; le comité d'entretien du Réchaud Bus; le comité de bénévoles et le

comité de soutien.

De plus, neuf équipes se partagent la tâche de planifier les sorties, auxquelles participent chaque fois pas moins de six personnes, tant dans la préparation des repas que dans le service aux tables. Parce que c'est bien assis à leurs tables que ces garçons et demoiselles reçoivent leur souper...

Imagine-t-on la logistique nécessaire pour procéder à l'achat de toutes les denrées qui sont distribuées à ces jeunes de 8 à 15 ans qui constituent, pour l'essentiel, celles et ceux qu'on veut rejoindre?

On n'est pas peu fiers de souligner que ce sont toutes des denrées fraîches qui servent à fabriquer les repas. «Nous pouvons maintenant compter sur nos propres moyens pour procéder aux achats. Nous ne dépendons d'aucune entreprise. Nous ne servons pas de produits défraîchis ou rejetés par les marchands», souligne M. Savage.

En témoigne aussi la fierté du trésorier de l'organisme, Ronald Mérineau, un gars de l'entretien, quand il vérifie les grands frigos qui regorgent de produits frais.

Un code d'éthique

L'équipe s'est donné un code d'éthique. «Les bénévoles du Réchaud Bus contribuent à réchauffer le coeur des jeunes qui en ont tant besoin et à soulager leur faim. Le Réchaud Bus représente donc un rayon de soleil dans le ciel parfois trop sombre de ces jeunes et les aide à retrouver un peu d'estime d'euxmêmes. La plupart des jeunes qui fréquentent le Réchaud Bus n'aiment pas les structures rigides d'un système», peut-on lire en préambule de ce code d'éthique.

Suivent des directives en six points, qui visent à guider l'action des bénévoles.

On insiste sur le premier point: le respect qu'il faut porter aux jeunes. À cela s'ajoute la discrétion, dont celle demandée aux photographes afin que les garçons et filles qui viennent profiter d'un bon repas ne retrouvent pas leur image étalée un peu partout. De plus, les bénévoles sont fortement invités à se montrer courtois et à manifester de la bonne humeur. On leur recommande aussi d'écouter les jeunes. Si jamais ils se retrouvaient en présence de problèmes concrets, on leur suggère de fournir discrètement aux jeunes les adresses et téléphones de ressources susceptibles de leur venir en aide. On peut penser aux organismes qui font de l'écoute et de l'aide téléphonique, à ceux qui peuvent dépanner côté hébergement, à ceux qui peuvent intervenir face à des problèmes de suicide, de toxicomanie ou d'abus sexuel. La ponctualité des bénévoles est enfin une question d'importance. Comme le souligne le

code d'éthique, «le désistement d'un bénévole peut mettre en péril une sortie prévue».

Coin Sainte-Catherine et Nicolet



Mardi, 4 juin. L'équipe dirigée ce jour-là par Jacques Quintal, du Syndicat de l'entretien, a fait le plein de vivres au garage Crémazie, au nord de l'autoroute métropolitaine. Il est 15 h 30. Ce jour-là, ils sont six bénévoles à prendre la direction du quartier Hochelaga-Maisonneuve, dans l'Est. Jacques Quintal et Donald Flanagan, du Syndicat de l'entretien affilié à la CSN, Johanne Martineau, Carole Denis et Michel Gendron, du Syndicat des employés de bureau affilié à la FTQ, de même que Marielle Déziel, une retraitée qui apparaît bien vite comme la bouteen-train du groupe, sont prêts à consacrer de quatre à cinq heures à une bande de jeunes rassemblés par la Zone Notre-Dame de l'Assomption.

Au menu: la soupe de Ma-

rielle, un savoureux potage au poulet et à l'orge, un boeuf à l'orientale, des hot-dog michigan, des grilled cheese. Des jus, des fruits, des yogourts et des gâteaux complètent le tout.

Comme l'équipe du Réchaud Bus ne laisse rien au hasard, on sait qu'au ler mai 1997, 20 893 jeunes avaient été servis depuis le début des activités, 25 mois auparavant. Cela à l'occasion de 269 sorties. Les statistiques sont en progression constante.

Combien de hot-dog ont été

servis? 29 256! Combien de bols de soupe? 15 408! Combien de jus de fruit? 27 357!

«Donner un 10 \$, c'est facile, dit Claude Savage. Mais donner une soirée, c'est plus exigeant.» Hélène Vachon ajoute: «Dans un geste de partage, on met un plaster sur un bobo. Ça ne règle pas tout mais ça compte.»

Le président du Syndicat de l'entretien (FEESP-CSN), Gaétan Chateauneuf, souligne que son groupe a appuyé Réchaud Bus dès le départ. Il est même arrivé, rappelle-t-il, que le syndicat invite des membres à verser à Réchaud Bus des sommes qui leur étaient dues après, par exemple, qu'un grief collectif eut été gagné. «Nous nous sommes même engagés à ne jamais utiliser l'autobus pour exercer des moyens de pression», confie le président du syndicat.



La FNEEQ n'est pas un long fleuve tranquille

Roger Deslauriers

Trois-Rivières a pris son nom de la seule rivière Saint-Maurice qui, séparée par deux îles donne, lorsque vue du fleuve, l'illusion de trois cours d'eau. La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec qui compte, elle, trois secteurs bien vivants, y tenait son congrès début juin.

ous des gens qui enseignent à différents paliers et avec des statuts différents. Au privé, surtout au primaire et au secondaire. Au public, dans les cégeps. À l'université, comme chargé-es de cours. Tous étaient conviés à réfléchir sur la voie qu'une fédération syndicale d'enseignants doit emprunter pour favoriser le meilleur développement du système d'éducation québécois.

Le contexte politique n'est pas facile. Le gouvernement tient certes un discours favorable au renouvellement, mais toute l'opération semble avant tout liée à l'atteinte d'un objectif de restrictions budgétaires récurrentes.

La réalité des enseignantes et des enseignants, non plus, n'est pas facile. Malgré les préjugés que plusieurs entretiennent à leur endroit quant à leurs conditions de travail, la précarité devient un phénomène qui en touche un grand nombre. Dans les cégeps, à l'enseignement régulier, 40% des femmes et des hommes qui y enseignent sont à statut précaire. Pour ce qui est des chargé-es de cours, plus de la moitié n'ont que ce seul travail pour vivre. C'est peu comme revenu. Très peu même.

Garder le cap, même dans les méandres

Pierre Patry, nouveau président de la fédération, sort de ce



Pierre Patry

congrès avec une vision claire de ce que lui et le nouveau comité exécutif devront se donner comme priorité pour contribuer à l'amélioration du système d'éducation et, aussi, au respect des membres de son organisme qui y donnent le meilleur d'eux-mêmes.

«Il faut que le Québec se dote d'un système d'éducation de qualité, dit Pierre Patry. Nous avons un bon système, mais il est perfectible. En ce sens, nous sommes favorables à des modifications. Toutefois, et plusieurs délégués l'ont rappelé, ces changements surviennent trop souvent sans les enseignants. À l'université, l'intégration des chargé-es de cours à la vie universitaire devrait aller de soi. Pourtant, la situation à cet égard est très inégale d'une institution à l'autre. Celles qui sont le plus réfractaires à cette intégration privent la communauté d'une expertise qui ne pourrait que mieux la servir. Dans les cégeps, les administrations locales, investies de nouveaux

pouvoirs, refusent trop souvent d'associer les enseignants à la révision des contenus de programmes. Ça n'a pas de sens!»

Le nouveau président accorde aussi beaucoup d'importance à la préparation des prochaines négociations dans le secteur public. «Il est vrai, souligne-t-il, que nous avons réussi à conclure les récentes négociations en signant des ententes de principe plutôt que de subir l'imposition de décrets. C'est loin d'être négligeable. Mais plusieurs de nos militants et de nos militantes sont restés avec un goût amer. Nous devrons donc préparer encore mieux la prochaine ronde de négociations et nous assurer encore plus de l'adhésion des membres aux objectifs que nous viserons et qui seront traduits dans nos demandes.»

Sur les débats à faire: ne pas baisser la voilure

Le congrès que vient de tenir sa fédération rend Pierre Patry optimiste quant à l'unité de la FNEEQ. Sur le fond, sur les orientations, il a constaté avec satisfaction qu'il n'existe pas de réel clivage. «Les débats sur ces enjeux se sont faits avec clarté et nous avons constaté des consensus très larges. Concernant les perspectives stratégiques, tout n'est pas dit et c'est peutêtre mieux ainsi. Nous entendons profiter de la réflexion que la CSN entreprendra au Conseil confédéral de juin pour nourrir les débats que nous soumettrons aux membres de la FNEEQ.»

Au sortir de son congrès, la FNEEQ donne l'impression d'être un organisme en pleine santé, capable de faire face à des défis qui se présentent nombreux sur un parcours qui, heureusement peut-être, n'a rien de tranquille.



Les quelque 800 délégué-s au 37° Congrès ont posé pour une photo historique soulignant à la fois le 50e anniversaire de la fédération et son changement de

37^e Congrès

Histoire de changer l'avenir La FAS devient la Fédération

de la santé et des services sociaux

Louis-Serge Houle

Une autre étape, qui représente l'aboutissement des discussions pour réformer les structures des organismes affiliés à la CSN, a été franchie: la Fédération des affaires sociales est devenue, lors de son 37º Congrès, la Fédération de la santé et des services sociaux.

e processus de réorganisation à la CSN, voté lors du congrès spécial de la centrale en 1995, poursuit son cours. Après la fusion des conseils centraux, survenue il y deux ans, voilà maintenant l'arrivée de la nouvelle fédération dans le secteur de la santé. Les discussions se poursuivent concernant la fédération de l'éducation.

Le changement de nom et de structures de la FAS a été approuvé lors de son 37e Congrès qui s'est déroulé du 2 au 7 juin à Québec sur le thème Histoire de changer l'avenir. Les délégué-es n'ont d'ailleurs pas manqué de souligner le 50e anniversaire de fondation de la fédération, qui rappelle les débuts de la syndicalisation dans le secteur de la santé au cours des années trente et la mise sur pied de la Fédération nationale catholique des services hospitaliers et institutions religieuses, en 1947. Un livre, relatant les grands moments de la syndicalisation et des luttes menées pour relever les conditions de travail et les salaires des salarié-es de ce secteur, de même que pour l'amélioration de la qualité des services, a été lancé au congrès.

En 1947, à la fondation de la fédération, 22 délégué-es provenant de sept syndicats qui regroupaient 2912 membres ont posé les premières pierres de ce qui allait devenir la FSSS-CSN. Cette fédération représente aujourd'hui plus de 100 000 travailleuses et travailleurs de quelque 670 syndicats dans tous les secteurs du réseau, y compris une forte présence dans le privé: garderies, ambulances, centre d'accueil privé pour personnes âgées, centres de femmes victimes de violence.

Selon le président de la FSSS, Louis Roy, «en modifiant ses structures, la fédération a



Louis Roy, président de la nouvelle FSSS

voulu se donner les moyens de mieux intervenir dans l'organisation des soins dans toutes les régions et lors des périodes de négociation. Ce changement arrive au moment où notre système de santé et de services sociaux subit des transformations importantes et où nous devrons tout mettre en oeuvre pour préserver son caractère public», at-il indiqué en faisant référence

aux compressions importantes que continuera de connaître le réseau et à la volonté du gouvernement de privatiser davantage les services.

De nouvelles structures

Ainsi, la FSSS a fait une place aux syndicats professionnels qui regroupent des salariées de même titres d'emplois, en leur créant des secteurs qui pourront négocier en conservant pleinement leur autonomie, s'ils le désirent.

Et pour mieux suivre l'évolution des services, le congrès a créé une structure de représentation selon les missions particulières des établissements. Les syndicats ont donc été regroupés selon leur mission: courte durée, longue durée, jeunesse, réadaptation et première ligne. La fédération soutiendra les travaux de ces secteurs, qui pourront alors mieux intervenir dans le cadre de la réforme du réseau de la santé, par exemple.

Les délégué-es ont également reconduit tous les membres de l'exécutif de la fédération. Il s'agit de Louis Roy à la présidence, de Louise Magny au secrétariat général, de Lucille Poirier à la trésorerie, de Francine Lévesque à la viceprésidence responsable de la condition féminine, de Pierre Lamy à la vice-présidence responsable de la négociation, et de Jeff Begley à la vice-présidence du secteur privé de la fédération.



Utilisation sécuritaire de l'amiante

La terre à convaincre

l'invitation de l'ABRA, homologue brésilien de l'Institut de l'amiante québécois qui regroupe des intérêts syndicaux, patronaux et gouvernementaux, la CSN a dépêché trois délégués pour participer à une tournée d'échange d'informa-



Réal Binet, vice-président de la Fédération de la métallurgie, maintenant retraité, et Suzanne Côté, présidente du Syndicat du personnel de bureau et de technique de l'amiante.

Lucie Laurin

Rien n'a pu empêcher la France, en proie à une psychose collective, de mettre à exécution son projet d'interdire l'amiante. Mais on peut circonscrire la contagion, en disant aux autres pays les choses telles qu'elles sont et en faisant appel à la raison et à la solidarité. C'était là l'objectif de deux missions internationales auxquelles la CSN a participé.

tion au Brésil: Suzanne Côté, présidente du Syndicat du personnel de bureau et de technique de l'amiante (CSN), Réal Binet, vice-président, à l'époque, de la Fédération de la métallurgie, et Charles Prévost, coordonnateur du Service confédéral de santé-sécurité-environnement. La mission, à laquelle participaient également deux délégués de la CSD, s'est déroulée du 30 avril au 8 mai, et prévoyait la visite d'une mine d'amiante et de deux usines de transformation, ainsi que des rencontres syndicales.

«On n'a aucune leçon à donner aux Brésiliens sur le dépoussiérage de l'air dans une usine, s'exclame Suzanne Côté, épatée par la propreté des lieux de travail. Nous avons, entre autres, visité un site minier, semblable en tous points à ce qu'on trouve chez nous. Ils prennent même des précautions supplémentaires qui seraient superflues ici: au moment du chargement et du déversement des camions, ils arrosent abondamment, pour éviter que la poussière d'amiante ne lève.»

Convaincre

Les syndicats miniers du Brésil se sont donné une importante tâche de persuasion: la puissante Centrale unique des travailleurs (CUT), à laquelle ils sont affiliés, a en effet pris position pour le bannissement de l'amiante. La délégation québécoise a d'ailleurs dû affronter les réactions hostiles de certains militants l'accusant de produire de l'amiante qui cause le cancer...

«On leur a fait remarquer que personne ne sait rien des produits de substitution et de leurs effets sur la santé. Et que si cette pratique de bannir un produit au lieu d'en faire une utilisation sécuritaire s'étend à d'autres produits, le monde pourra de moins en moins travailler!», déclare Réal Binet qui, Une usine
de transformation
de l'amiante
tellement propre
que les travailleurs n'ont
pas besoin de masque.

par ailleurs, se dit familier avec cette tâche de défendre l'amiante, pour l'avoir maintes fois exercée en d'autres temps au sein même de la CSN.

Élargir la coalition

Par ailleurs, l'interdiction de l'amiante en France a entraîné l'adoption, par le gouvernement québécois, d'un budget de promotion de l'utilisation sécuritaire de ce produit auprès des pays consommateurs. Philippe Tremblay, directeur des services à la Fédération de la métallurgie, a été invité à représenter les syndicats québécois lors d'une mission internationale qui a visité la Colombie, le Pérou et le Mexique, trois gros consommateurs d'amiante québécois, du 3 au 10 mai.

Munie d'une documentation scientifique rigoureuse, la délégation, dirigée par la ministre Denise Carrier-Perreault, a rencontré les ministres du Travail, de la Santé et de l'Environnement de chacun de ces pays pour les encourager à ratifier, comme l'ont déjà fait une vingtaine de pays, la convention 162 de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui prône l'utilisation sécuritaire de l'amiante et l'interdiction du flocage et des amphiboles, des fibres d'amiante extrêmement toxiques.

Philippe Tremblay a rencontré des représentants syndicaux: «Pour l'instant, dit-il, aucun syndicat dans ces trois pays ne s'est prononcé pour le bannissement. Le Front authentique du travail (FAT) mexicain a même demandé de la documentation sur la position prônée par la CSN. Il est important d'élargir la coalition du Québec au plus grand nombre de pays possible.»

Étranges calculs budgétaires à Charles LeMoyne

Un choix de gestion contestable qui appelle le chaos L'administration de l'hôpital Charles LeMoyne a décidé de s'ouvrir à la libre concurrence en

À l'Hôpital Charles LeMoyne, une ambitieuse réorganisation des services entraîne l'abolition de 93 postes d'infirmière-auxiliaire, de préposée aux bénéficiaires et de puéricultrice, autant de fonctions qui rendent l'équipe soignante plus efficace et plus attentionnée. Mais c'est au compte-gouttes et à coup de rumeurs que le syndicat a appris la nouvelle. Derrière des portes closes, c'est un nouveau modèle de gestion, basé sur les programmes par soins, qui a été concocté. Un modèle qui repose sur une spécialisation accrue, mais dont l'efficience et la rentabilité sont fort contestables et dont les impacts sur les services seront nuisibles.

Le président du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de l'hôpital Charles LeMoyne, Pierre Ouellet, met en doute l'économie de 2 millions \$ que prétend réaliser la direction par ce nouveau type de gestion qui nécessite la création de 82 postes d'infirmière. D'abord, les infirmières sont plus scolarisées; conséquemment, leur salaire est plus élevé. Puis, elles sont formées et payées pour donner des soins cliniques, non pas pour effectuer les tâches des préposées aux bénéficiaires. En outre, plus de 75% des soins cliniques sont déjà assurés par les infirmières-auxiliaires. Par ailleurs, une étude, réalisée pour le compte de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, démontre qu'une équipe composée d'infirmières, d'infirmières auxiliaires et de préposées aux bénéficiaires est plus rentable et plus économique. «Normal, dit Pierre Ouellet, chaque ressource est utilisée à la bonne place, ce qui optimise les compétences et la complémentarité de chaque membre de l'équipe soignante.»

Un chaos prévisible

Charles LeMoyne applique ce concept alors qu'il est en perte de vitesse aux États-Unis et en Ontario, où on commence déjà à réaliser la nécessité de maintenir au sein de l'équipe soignante les infirmières-auxiliaires, les préposées aux bénéficiaires et les puéricultrices. Derrière le choix de gestion fait par Charles LeMoyne se profile la mise au rancart d'une formule qui a fait ses preuves. «C'est la population qui sera la grande perdante, dit Pierre Ouellet. Faute de temps et de personnel approprié, les soins de bases comme les bains, l'hygiène, l'hydratation, les repas, l'attention aux poupons, devront être pris en charge par les familles, les amis, les bénévoles.» Sans compter que ces 93 abolitions de postes déclenchent un imposant mouvement de personnel qui totalise quelque 300 déplacements. Cette réorganisation exacerbera une situation où les services à la population seront déjà suffisamment perturbés et déstabilisés par les 125 mises à la retraite, selon la direction, le premier juillet prochain.

L'administration de l'hôpital Charles LeMoyne a décidé de s'ouvrir à la libre concurrence en offrant des soins spécialisés. Les bénéficiaires y recevront les traitements les plus raffinés ...mais il n'y aura plus personne pour les laver.

Thérèse Jean



Le syndicat intensifiera ses moyens de pression d'ici le 18 juin, moment où le conseil d'administration doit à nouveau se pencher sur son plan de gestion.

Un moratoire

Pour éviter le chaos, le syndicat demande au conseil d'administration de l'hôpital de surseoir à sa décision d'abolir 93 postes, soit 11% des 831 postes actuels. Il lui propose de réactiver le comité conjoint en organisation du travail pour examiner divers concepts de réorganisation des soins, définir la composition de l'équipe soignante et préserver les emplois. Pierre Ouellet ne voit pas pourquoi le comité conjoint ne pourrait pas, dans ce cas-ci,

trouver le modèle de gestion qui convient quand il a pu réorganiser les services de buanderie et d'alimentation à des coûts moindres, tout en préservant les emplois. «Ce nouveau type de gestion a été décidé en haut. Maintenant, on l'impose, sans que la population, le syndicat, les travailleuses et les travailleurs n'aient un mot à dire. On appelle ça un coup de force et nous ne laisserons pas passer cela», conclut Pierre Ouellet.



Curiosités de vacances!

Luc Latraverse

Nouvelles CSN a toujours fait un clin d'oeil aux vacances dans les derniers numéros précédant la pause estivale. Cette année, nous vous suggérons d'emprunter des sentiers inédits pour vous changer les idées, quelques haltes dans la course aux trésors de votre été, qui sauront piquer votre curiosité, celle de votre famille et, qui sait, vous donner peut-être le goût d'en savoir davantage sur une foule de domaines dont vous ne soupçonnez guère les mystères et les merveilles. Pour rester dans «nos moyens», comme on dit, on se limitera au Québec, où la majorité d'entre vous passerez l'été.

Aster, située à Saint-Louis-du-Ha!-Ha!, une petite localité qui se trouve au coeur du Témiscouata, dans la région du Bas Saint-Laurent. (418) 854-2172 ou aster@icrdl.net. On peut y observer le ciel, mais aussi se familiariser avec d'autres disciplines, comme la géologie.

Il y a évidemment les Perséides (étoiles filantes), dont la pluie dans l'atmosphère commencera le 17 juillet dans la direction de la constellation de Cassiopée et dont le pic est prévu pour le 12 août. Pour approfondir votre compréhension de l'univers, trouvez la réponse à la question: pourquoi la nuit est-elle noire? En terminant, sachez qu'une paire de jumelles peut tenir lieu de téléscope si elles sont appuyées sur une base qui les empêche de vibrer. Évitez de viser le soleil et la pleine lune, c'est dangereux pour les yeux.

Les deux pieds sur terre

L'immensité du ciel n'a de pendant que la diversité sur terre. Le Québec regorge de sites intéressants: musées, parcs provinciaux et nationaux, centres d'interprétation de tout et de rien. Il est conseillé de vous informer, dès que vous pénétrez dans une région, des loisirs scientifiques et culturels qui y sont offerts. On vous recommande d'ailleurs de vous procurer le «Guide des vacances» publié par *Québec Science*, un petit bijou pour les touristes à l'affût.

Parmi les nouveautés, il y a l'ouverture de la Cité de l'énergie, le 21 juin, à Shawinigan et, en passant dans cette région, une exposition intéressante sur l'archéologie au Musée des arts et traditions populaires de Trois-Rivières. En Gaspésie, le musée de paléontologie de Miguasha, au fond de la Baie des Chaleurs, est un rendezvous à ne pas rater. On y découvre les fossiles de la seule région du Québec (la plus jeune des vieilles - 370 millions d'années) de l'ère du carbonifère. Le Musée de la civilisation de Québec présente Zoom sur les miniatures. Plus loin, dans Charlevoix, vous pouvez vous enquérir des lieux d'observation des vestiges de la chute du météorite qui a transformé la géologie de cette région et faire une excursion à l'Ile-aux-Coudres pour y visiter les moulins Desgagné.

Il y a des choses intéressantes partout pour les esprits curieux. Les jours de pluie, vous pouvez faire le tour des musées ou surfer sur Internet, où les voyages scientifiques embrassent l'univers. *Nouvelles CSN* vous souhaite de bonnes et de curieuses vacances.

Dans le ciel

Cet été, le Planétarium de Montréal présente Objectif Mars, la prochaine cible de l'exploration spatiale habitée, tous les jours, en français, à 13h30, 15h45 et 20h. Les 11, 12 et 13 juillet, le Festival populaire d'astronomie du Mont Mégantic revient sur le thème Le Système Solaire — de Oort à Hélios. Avec ses activités toujours très populaires, soit deux conférences, une vingtaine d'ateliers, des visites à l'Astrolab ainsi qu'à l'Observatoire astronomique du Mont Mégantic et deux soirées d'observation au télescope de 1.6 mètre de l'Observatoire, le Festival en offre pour tous les goûts et tous les niveaux. Les deux nuits au grand télescope de 1,6 mètre sont les seules nuits de l'année où le télescope n'est pas réservé aux recherches des astronomes, mais ouvert au public. Il faut en profiter! Si vous passez par Mégantic à un autre moment, il est toujours possible de visiter l'Astrolab.

On vous recommande également la station scientifique

13 JUIN

NUMÉRO 427

Grand-Remous Quatre mois de lock-out

Le lock-out qui frappe les 119 travailleurs de la scierie de Grand-Remous (FTPF-CSN), dans l'Outaouais, est entré dans son cinquième mois, le 13 juin. Domtar a recouru au lockout, le 13 février, afin d'imposer une panoplie d'horaires de travail.

Sous prétexte d'améliorer sa productivité et de réduire ses coûts d'exploitation, dont ceux entraînés par le travail accompli en temps supplémentaire, la demande patronale chamboulerait la vie familiale et sociale de nos camarades. Attentifs aux préoccupations de leur employeur, les syndiqués lui ont acheminé des contre-propositions permettant justement de diminuer le temps supplémentaire, tout en maintenant une stabilité dans les horaires de travail. Domtar n'a pas bougé.

Contrairement à sa façon de faire dans ses autres usines, la compagnie a adopté une attitude autoritaire et a manifesté peu d'ouverture à la discussion. Son chiffre d'affaires, en 1996, était de 2,8 milliards \$, ses bénéfices de 301 millions \$ et son taux réel d'imposition de 2%. Ces données ont été compilées par le Jesuit Centre for social faith and justice. Elles apparaissent sur l'affiche L'économie à visage découvert, qu'on peut se procurer au Centre Saint-Pierre, (514) 524-3561.

M.C.



Réunis en assemblée générale le 1er juin, les travailleurs d'Acier Leroux, à Boucherville, se sont prononcés à 96% en faveur du déclenchement d'une grève générale au moment jugé opportun. Les négociations portent essentiellement sur les augmentations de salaire pour les trois prochaines années, l'amélioration du REER collectif. ainsi que sur les primes de nuit et de soir.

Les syndiqués revendiquent des hausses de salaire de 3% pour chacune des trois prochaines années de la convention collective. Ils demandent également que la contri-



En dernière heure, nous apprenons qu'une entente de principe est intervenue. Félicitations!

bution de l'employeur au REER passe de 2 % à 2,5 % cette année et à 3 % pour les deux autres années du contrat de travail

En mai 1994, le syndicat et l'entreprise étaient convenues d'une convention collective de longue durée prenant fin le 30 avril de l'an 2000 et prévoyant, à la mi-temps, une réouverture sur des questions à incidences salariales. Le salaire moyen se situe à 16,50\$ l'heure. Acier Leroux est un entrepôt d'acier qui emploie 60 travailleurs. M.C.

La CSN sur Internet: http://www.csn.qc.ca





Zellers C'est la fin

Trois mois après l'annonce de sa fermeture, le centre de distribution de Montréal-Nord est presque vide. «On remplit chaque jour des camions et notre monde commence à partir», souligne Réjean Pomerleau, le président du syndicat des 325 travailleuses et travailleurs de cet entrepôt. En fait, ils ne seront plus que quelques-uns à être encore là le jour de la fermeture, le 1er juillet. La Fête nationale du Canada leur laissera un goût amer pendant longtemps.

La compagnie La Baie et sa filiale Zellers ont le vent dans les voiles et prévoient créer 600 nouveaux emplois au Québec. Mais l'entreprise n'a jamais voulu s'engager à replacer les 325 syndiqué-es, même s'ils ont reçu l'appui du public, des organismes communautaires et des milieux d'affaires de la région métropolitaine.

De guerre lasse, le 30 mai, les syndiqué-es ont accepté à 56% l'offre patronale bonifiant légèrement leur prime de cessation d'emploi. Ceux qui ont plus de cinq ans d'ancienneté auront droit à une semaine et demie par année de services jusqu'à concurrence d'un maximum de 30 semaines. Ceux ayant moins de cinq ans toucheront une semaine de paie par année de service. Ils ont choisi cela plutôt qu'une longue bataille devant les tribunaux

M.K.

Parisien et Place Versailles Le film n'est pas fini

Après une grève de plus de huit mois, les quelque 60 employé-es des cinémas Parisien et Place Versailles, à Montréal, ont renoué avec leurs salles de cinéma, le 23 mai. Mais le travail a repris sans que l'employeur, Famous Players, n'ait apposé sa signature au bas de la convention collective.

La multinationale américaine avait demandé l'arbitrage de première convention collective. Toutefois, la détermination des employé-es, dont plusieurs sont des jeunes à leur premier conflit, s'est traduite par un protocole de retour au travail fort satisfaisant. Il prévoit que les assignations au travail doivent se faire dans le respect de l'ancienneté, des disponibilités du personnel et selon les exigences normales de la tâ-

Quant à la conclusion de la première convention collective, c'est l'arbitre Pierre N. Dufresne qui verra à rapprocher les positions. Sinon, il imposera les conditions de travail. En plus d'augmentations de salaire, les employé-es revendiquent des clauses sur les assignations, un plancher d'emploi et la protection contre la soustraitance

M.C.

Errare humanum est...

Emporté par son enthousiasme, Nouvelles CSN a semé l'émoi à la Fédération nationale des communications et à celle du commerce en affiliant à cette dernière le syndicat des employés du cinéma Parisien qui le sont pourtant, tout le monde le sait — et surtout le comité de juridiction —, à la FNC. Toutes nos excuses donc à celles et ceux que cette erreur bien involontaire aurait pu perturber. M.R.

Moins brusque, le virage, mais encore très dur

Le «virage milieu» des Centres jeunesse de Montréal (CJM) sera moins brusque que le projet initial, mais il aura lieu, avec tout ce qu'il comporte de conséquences sur les services à la jeunesse, particulièrement ceux destinés aux enfants de 6 à 11 ans. Cette catégorie sera la plus durement touchée puisque sur les 23 foyers de groupe qui comptent 207 places en hébergement institutionnel, les CJM en ferment 18, totalisant 102 places.

Pris de court face aux nombreuses inquiétudes et protestations qu'a suscitées ce virage, les CJM ont refait leurs devoirs en intégrant davantage les intervenants du milieu, les différents personnels et les syndicats, tout en repoussant de six mois les échéances. Le «virage milieu» sera moins draconien, mais il sera dur, ont noté les syndicats CSN.

Fait troublant, les CJM ont coupé dans l'hébergement relevant du secteur public et laissé intact le nombre de foyers de groupe dans le secteur privé. Les CJM refilent ainsi au secteur privé des responsabilités publiques dans le domaine social.

T.J.

L'université populaire d'été

Pourquoi ne pas profiter des derniers beaux jours de l'été pour approfondir votre réflexion sur la place et le rôle du mouvement communautaire au cours d'une session de formation qui se tiendra sur le thème Vers un nouveau contrat social?

C'est l'invitation que vous lance le Centre de formation populaire qui, du 24 au 28 août, organise à Chertsey une nouvelle session de son Université populaire d'été. Le rôle de l'État, le rapport au politique et à l'économie seront à l'ordre du jour, présentés par des conférenciers réputés. Militantes et militants syndicaux sont visés au premier chef. S'inscrire avant le 1er juillet.

Information: Centre de formation populaire, 3575 Saint-Laurent, bur. 406, Montréal, Québec, H2X 2T7. Tél.: 514-842-2548. Fax: 514-842-1417.

Maintenant disponibles

Un petit outil d'information à l'intention des employé-es des secteurs public et parapublic qui pensent prendre leur retraite le 2 juillet 1997 a été lancé au congrès de la FSSS. Préparé par le secteur public de la CSN, il contient de précieux renseignements sur le programme de départs volontaires (PDV) ainsi que



sur Bâtirente et Fondaction, et propose un calendrier de rencontres d'information. Il saura intéresser également ceux qui restent au travail le 2 juillet, mais qui désirent planifier leur retraite.

La brochure sera envoyée à tous les syndicats du secteur public ainsi qu'à tous les syndicats du secteur privé qui participent au RREGOP.

De concert avec les fédérations concernées et cinq de ses conseils centraux, la CSN a mis sur pied un collectif de travail qui a poursuivi la réflexion de la centrale, amorcée en 1984, sur l'industrie du tourisme au Québec. Le fruit de cette réflexion est contenu



dans ce document de 120 pages qui conjugue le social, l'économique, les conditions de travail, et la préservation du patrimoine et de l'environnement. Coût: 20 \$. Tél: 514-598-2151; fax: 598-2029; courriel: docucsn @accent.net.

Fondaction Enfin un coup de pouce

Un peu plus d'un an après sa création, Fondaction obtient un coup de pouce du gouvernement du Québec. Comme il l'avait fait pour soutenir à ses débuts le Fonds de solidarité de la FTQ, il y investit 10 millions de dollars. Il s'agit d'un prêt sans intérêt qui pourra être converti en actions d'une catégorie particulière et dont les revenus serviront à défrayer les coûts des opérations et à bonifier le rendement des actions des adhérents. C'est le ministre Bernard Landry qui a fait cette annonce en présence de Gérald Larose et de Léopold Beaulieu

Cette mise de fonds

vient ainsi consolider l'actif actuel des membres, qui atteint plus de 20 millions de dollars. Fondaction renforce du même coup sa capacité d'investir pour le maintien et la création d'emploi.

Non votantes, sans dividende et non rachetables par le gouvernement avant l'an 2010, ces actions serviront d'ailleurs de tampon en cas de mauvaises périodes. Ainsi, en présence d'un déficit, ce seront les premières affectées, ce qui permettra de protéger la valeur des actions des adhérents.

Reste maintenant au gouvernement fédéral à faire sa part. Le Fonds de Solidarité avait en effet obtenu 10 millions de dollars de chacun des paliers de gouvernement.

M.K.

nouvelles csn vous reviendra en septembre. BONNES VACANCES!

Un autre conflit à odeur d'encens

«Si vous sortez, rappelezvous le Mont Sacré-Coeur!»* Le cynique avertissement que l'avocat et sous-traitant Pierre Laliberté a servi aux six employé-es des cuisines de l'établissement des Soeurs du Saint-Coeur de Jésus-Marie, à Joliette, ne les a pas découragées d'exercer leur droit de grève, le 9 juin, à 15 h 30. À 16 h 30, l'employeur a annoncé

son lock-out.

La convention collective est échue depuis le 15 décembre 1995. Il y a eu 10 séances de négociation. Laliberté & Associés veut toujours rogner dans les conditions de travail, réduire les congés de maladie et confier plus de travaux au personnel cadre. Les travailleuses revendiquent un contrat d'une durée de trois ans assorti

d'augmentations de salaire totalisant 6%. L'employeur veut un contrat de cinq ans contenant des hausses de salaire de 1,5% par année. Le salaire était de 11,55 \$ l'heure avant le conflit.

*Au Mont Sacré-Coeur de Granby, les employé-es de la résidence des Frères du Sacré-Coeur sont retournés au travail, avec une convention collective, après 32 mois de lockout. L'entrepreneur y est Laliberté & Associés. M.C.

Réouverture à Rimouski

«C'était comme une nouvelle vie qui commençait! Avec une nouvelle philosophie. Dans un nouveau décor.» Voilà les premières impressions dHélène Brochu en remettant les pieds à l'Hôtel des Gouverneurs de Rimouski, fin mai, après plus de trois ans d'absence.

Fermé depuis décembre 1993, «il y avait plusieurs personnes qui avaient de la difficulté à croire à la réouverture de l'hôtel», de dire Hélène Brochu, qui est également présidente du syndicat. Mais l'Hôtel des Gouverneurs a officiellement rouvert ses portes, le 30

mai, grâce aux efforts du syndicat et à la ténacité des travailleuses et des travailleurs. Une quinzaine d'employé-es ont repris leur travail à la réception ou à titre de préposé-es aux chambres. Quant aux services de restauration et de bars, ils ont été confiés à la soustraitance. Une concession que les syndiquées ont acceptée pour permettre la reprise des activités. En vigueur jusqu'au mois de mai de l'an 2000, la convention collective prévoit un salaire horaire moyen de 9 \$ l'heure. Les employé-es vous souhaitent la bienvenue. M.C.

Après une grève, pourquoi pas un petit coup d'article 45!

Le Syndicat des chauffeurs d'autobus des Monts et la CSN ont demandé à la Commission scolaire de Matane de revenir sur sa décision d'octroyer le contrat de transport scolaire à la compagnie Autobus Matanais pour l'année scolaire 1997-98 et de négocier un protocole de renouvellement avec la compagnie Scobus, qui assumait le transport scolaire depuis plusieurs années. La CSN et le syndicat ont également demandé au ministre des Transports, Jacques Brassard, d'utiliser les pouvoirs extraordinaires qui sont à sa disposition pour bloquer l'octroi de ce contrat, dans l'intérêt de la population desservie par ce service. Autobus Matanais est une toute nouvelle compagnie qui se lance dans le transport scolaire et qui a été créée à la fin d'avril, au moment où les chauffeurs de Scobus étaient en grève.

Luc L.

Cocorico syndical

La campagne de publicité multi-média menée par la CSN, la FTQ et la CEQ en vue du Sommet socioéconomique de l'automne a mérité le Coq d'or pour la meilleure publicité réalisée dans la catégorie «campagne sociétale/ grande cause humanitaire». C'est le ministre d'État à la métropole, Serge Ménard, qui a remis le trophée à l'agence TAM-TAM Publicité et à ses concepteurs, Pierre Larramée et François Sauvé, de même qu'à la coalition syndicale. Cette remise a eu lieu à l'occasion du 38° gala du prestigieux Publicité-club de Montréal, tenu le 29 mai.

Rappelons que la signature de la campagne «Conjuguons nos efforts, l'urgence c'est l'emploi» permettait notamment de conjuguer le verbe travailler à tous les temps et dans diverses situations. La première publicité montrait une fillette apprenant ses conjugaisons à l'école. Le message se terminait ainsi: «Si la priorité, ce n'est pas l'emploi, ce ne sera pas facile de conjuguer "travailler" au présent, et encore moins au futur. Ce qu'on veut, c'est "travailler" au présent.» T.J.

Entrepôts d'alimentation **Dure négo à l'horizon**

Pour les 500 employé-es de quatre entrepôts d'alimentation Métro-Richelieu et Provigo de Québec et de Victoriaville, le retour du beau temps marque cette année l'amorce d'une nouvelle ronde de négociations en vue de renouveller leurs conventions collectives. Membres de la Fédération du commerce de la CSN, ces syndiqué-es ont choisi de négocier de façon regroupée pour augmenter leur

rapport de forces.

Déjà deux syndicats, ceux des entrepôts d'Épiciers Unis Métro-Richelieu/Newton et de Provigo, à Québec, onttenu plusieurs rencontres de négociation avec leur employeur respectif. Et la partie ne s'annonce pas facile: du côté patronal, on veut obtenir notamment des horaires de travail qui permettront la même production avec moins de monde. M.K.

Coalition énergie

Une large coalition contre la dénationalisation de l'électricité s'organise et la CSN a décidé d'en être. Les projets de détournement de rivières et de déréglementation inquiètent bon nombre de groupes et de citoyens un peu partout au Québec.

Avant même que la Régie de l'énergie ne soit en place, le ministre Guy Chevrette a déjà donné le feu vert à la libéralisation du marché de l'énergie. Et Hydro-Québec, qui veut accroître sa part du marché américain, projette de harnacher des rivières de la Côte-Nord et du Lac-Saint-Jean dans le but de faire tourner à pleine vapeur ses turbines. L'exportation de notre énergie fait miroiter de gros sous. Mais, selon la coalition, en ce pays de rivières où la production de l'électricité a fait l'objet d'un contrat social en 1962, le remettre en cause demande un large débat public.

M.K.



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

Une «pépine» est-elle une rétrochargeuse ou une rétrocaveuse?

Dans une chronique précédente (Nouvelles CSN, numéro 421), nous inspirant d'une publication de l'Office de la langue française, nous avions recommandé l'utilisation du mot rétrochargeuse, qui serait, dans le domaine des engins de chantier, l'expression juste pour désigner un «back loader».

Notre ancien collègue Guy Ferland n'est pas convaincu de la pertinence du décret de l'OLF, ce qui l'amène à suggérer une alternative qui, on le verra, ne manque pas de sens.

CSG

«Je ne crois pas que le mot «rétrochargeuse» a de l'avenir, fût-il dans le dictionnaire. Je ne crois pas non plus qu'il faille s'inquiéter de «back loader», un mot que je ne n'ai jamais entendu dans la bouche de ceux qui conduisent ces superbes machines dont il m'arrive de rêver et que tout le monde désigne sous le joli nom de «pépine». J'ignore d'où vient ce nom mais j'aimerais le savoir, car il est parfaitement euphonique en français, et il coule de l'esprit de la langue comme l'eau d'érable au printemps. Il a un petit côté coquin qui n'est pas déplaisant, que je le soupçonne tenir de ses géniteurs anonymes. On l'adopterait à moins.

«Pour ce qui est de «rétrochargeuse», le mot est certes académiquement correct, et il voisinerait bien avec «pépine» car il est bon d'avoir plusieurs mots pour désigner la même chose, selon la coloration ou la tonalité qu'on veut mettre dans son propos : ces mots qu'on appelle synonymes mais qui n'en sont pas tout à fait à cause, précisément, des nuances qu'ils permettent d'apporter non seulement relativement à l'objet dont on parle, mais également dans l'intention de la personne qui parle. Ainsi par exemple, les mots fax et télécopieur coexistent parfaitement.

«Cependant comme synonyme de pépine, je préférerais rétrocaveuse à rétrochargeuse parce qu'il se dit mieux et qu'il décrit mieux la fonction propre de la machine qui n'est pas de charger comme une pelle mécanique, mais bien de creuser, ou encore de caver. Il convient évidemment d'éliminer le mot rétrocreuseuse pour cause de dissonance, et de retenir rétrocaveuse qui coule bien en bouche. On m'objectera que le verbe caver n'a pas de substantif, qu'on ne peut dire caveuse comme on dit chargeuse, mais on comprendra que ce sont là de futiles considérations quand il s'agit de transformer la matière, et si nous en avions tenu compte, nous parlerions encore Cro Magnon. Dans la grande tradition, je demeure ouvert à la discussion.»

Guy Ferland

Bie N v E n u e

Verbatim-Québec

Trompés par les promesses de leur employeur qui leur avait fait miroiter un avenir radieux, les dix employé-es de Transcriptions Verbatim de Québec se sont syndiqués, le 4 juin. Et c'est la CSN et la Fédération nationale des communications que ces employé-es de l'entreprise de rétroinformation (revue de presse écrite et électronique) ont choisies pour les représenter. À l'été 1995, leurs camarades de Verbatim à Montréal avaient aussi adhéré à la CSN.

Les Petits Mulots

Dans la région de Québec, le syndicat (FSSS-CSN) des 250 travailleuses et des travailleurs de garderie compte quatre nouveaux membres: ce sont les employé-es des services de garde Les Petits Mulots.

Caisse pop de Desbiens

À Desbiens, au Lac-Saint-Jean, les 7 travailleuses de la caisse populaire ont rallié les rangs du Syndicat des salarié-es des Caisses populaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean (FC-CSN), le 12 mai. Celui-ci compte 750 membres répartis dans 52 caisses.

Terrebonne

Des conditions inférieures et un emploi précaire ont incité 28 personnes à l'emploi de la piscine municipale de Terrebonne à adhérer à la FEESP-CSN. Ils ont rejoint 70 autres cols blancs déjà affiliés à la fédération.

Limoilou

Le Syndicat des 17 employé-es de l'Association générale des étudiant-es du Collège de Limoilou, à Québec, a obtenu son certificat d'accréditation syndicale, le 12 mai. C'est la Fédération du commerce qui négociera leur première convention collective.

CDEC-Montréal

Accrédité également depuis le 15 mai, le syndicat des 15 employé-es (FPPSCQ-CSN) de la CDEC Centre-Nord, à Montréal. M.C.

Les TUAC de plus belle

Le commissaire du Travail a accrédité la CSN pour représenter les 220 employé-es de Resto-Casino de Hull, mais le Syndicat des travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC - Local 503 et 486) affilié à la FTQ, continue de contester l'accréditation devant les tribunaux. Selon le vice-président de la CSN, Roger Valois, «c'est la quatrième fois que les TUAC tentent d'empêcher la syndicalisation des 220 travailleuses et travailleurs de Hull. Le nouveau recours des TUAC tenterait de faire invalider l'accréditation du syndicat CSN alors que le commissaire du Travail établit clairement qu'il recueille l'appui de la majorité des personnes visées par l'unité d'accréditation. Une telle démarche pourrait priver les travailleuses et les travailleurs de leur droit à une convention collective pendant plusieurs années.»

Luc L.

Grève de reconnaissance syndicale chez Vifan

Cest la grève depuis le 30 mai pour 60 travailleurs de l'usine de fabrication de papiers-film Vifan de Lanoraie. Application de l'ancienneté, droit de déplacement, promotion, protection de l'emploi contre le recours à la sous-traitance, voilà les motifs qui ont incité ces employé-es à dresser des lignes de piquetage. Auparavant membres des Teamsters, ces syndiqué-es ont adhéré à la CSN en décembre dernier.

M.C.

Un autre ministre sans parole

Le Secteur transport scolaire de la Fédération des employé-es de services publics a rappelé au ministre des Transports, Jacques Brassard, qu'il leur avait indiqué que les compressions de 50 \$ millions dans le financement du transport scolaire ne serait pas refilé aux chauffeurs par les commissions scolaires et les compagnies de transport scolaire. Voilà qu'à gauche et à droite on demande de rouvrir les conventions pour réduire la masse salariale de 10% en moyenne. Pendant ce temps, les consultations en vue de la réforme des services de transport en commun sont reportées sine die. La FEESP a demandé un moratoire pour l'année 97-98 sur le financement du transport scolaire.

Solidaires!

Quand on est à l'emploi d'une entreprise qui s'appelle Composition Solidaire, quoi de plus normal que d'exprimer sa solidarité? Et c'est ce qu'ont fait les 10 travailleuses et travailleurs de l'entreprise de typographie et de mise en page électronique de Montréal en sortant en grève, le 30 mai. Face à la lenteur des négociations, des congédiements et des menaces de fermeture répétées, les syndiqué-es (FNC-CSN) ont déclenché la grève. Ils se battent pour conclure une première convention collective qui protégera leur emploi du recours à la soustraitance et du travail ac-



compli par le personnel cadre. Travaillant dans un milieu qui évolue à une vitesse fulgurante, ils revendiquent également des clauses de formation professionnelle en cas de changements technologiques. Le salaire se situe entre 12 \$ et 14 \$ l'heure. Ils réclament un salaire de 17 \$ l'heure la première année et une convention collective de 3 ans.

M.C.

Le bonheur chez Gilbert-Tech

Gilles Fortin et Marc Verreault étaient enthousiastes lorsqu'ils ont téléphoné à Nouvelles CSN, le 11 juin. Président et trésorier du Syndicat des travailleurs de Gilbert-Tech. à Roberval, ils venaient de signer la toute première convention collective qui régira les conditions de travail dans l'entreprise. D'une durée de 3 ans, le contrat de travail prévoit des augmentations qui feront passer le salaire horaire moyen de 13 \$ l'heure à 15 \$ l'heure d'ici son échéance. De plus, la convention contient des dispositions améliorant les congés fériés et

mobiles. Le contrat reconnaît aussi le droit de refuser de travailler dans des conditions dangereuses pour son intégrité physique et sa santé, ou celles des autres employé-es. Notons, et c'est important, que les syndiqué-es ont aussi négocié une clause protégeant leur emploi contre le recours à la sous-traitance. Enfin, on a aussi implanté un CRT (comité de relations de travail). Gilbert-Tech est un fabricant de surfaceuses et de têtes d'abatteuses qui emploie 35 personnes.

M.C.

Faire lire son journal syndical, c'est militer



Dans les cités et villes Chaud, chaud, l'été

Les grandes manoeuvres ont atteint un niveau d'intensité inégalé dans le secteur municipal et celui du transport, alors que le gouvernement exige toujours des municipalités des réductions de 500 millions \$ dans leurs coûts d'opération — de main-d'oeuvre surtout, bien entendu — en vue de réduire d'autant son propre déficit.

Tantà la CSN que dans les autres syndicats, des assemblées se tiennent pour adopter des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève. La CSN représente 6000 employé-es dans les municipalités et 4000 dans les sociétés de transport.

Au cours d'une rencontre avec le premier ministre Lucien Bouchard et le ministre Rémy Trudel, le 11 juin, Gérald Larose et la présidente de la FEESP, Ginette Guérin, ont farouchement défendu l'idée qu'il était illusoire de penser couper bêtement 6% des salaires de cette catégorie de travailleuses et de travailleurs. «Il faut faire preuve d'imagination», a clamé le président de la CSN, qui en a

profité pour remettre aux représentants gouvernementaux copie d'une étude critique d'une soixantaine de pages effectuée par le Service de la recherche de la CSN visant à contrer les conclusions d'une étude de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération (IRIR).

Ghislain Hallé et Maurice Lévesque, deux spécialistes de ces questions à la CSN, concluent que l'IRIR s'est livrée à un travail beaucoup plus politique que scientifique. Ils mettent en doute sérieusement la méthodologie utilisée par l'IRIR, qui en arrive à soutenir que «pour la rémunération globale, l'administration québécoise est en retard de 27,3%» par rapport au monde municipal. M.R.

Mis sur pied en 1994 pour étudier les impacts de l'ALENA, le Réseauquébécois sur l'intégration continentale, dont fait partie la

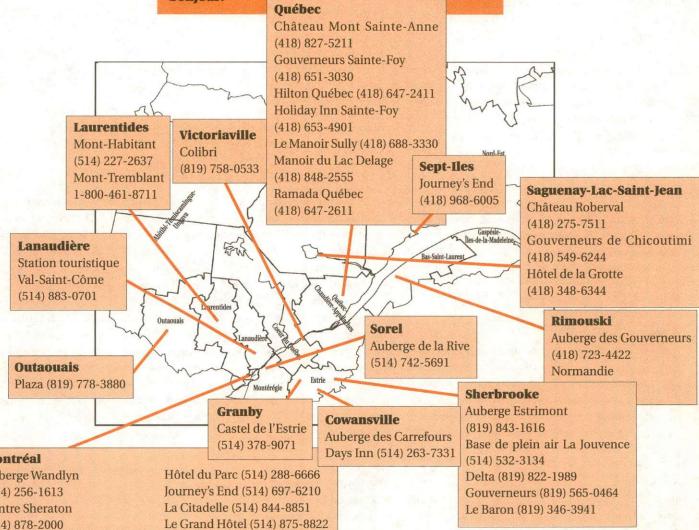
CSN, se penche maintenant sur la prochaine étape: l'intégration économique des pays d'Amérique du Nord, des Caraïbes et d'Amérique latine, prévue pour l'an 2005. Profitant de la tenue d'une conférence parlementaire des Amériques à Québec sur ce sujet, le réseau tiendra,

deux jours auparavant, à l'UQAM, un colloque international, les 17 et 18 septembre, dans le but de préparer une plate-forme à soumettre aux distin-

gués invités afin de leur rappeler certaines préoccupations sociales à inclure dans le processus, telles la négociation de normes minimales du travail, le respect des droits syndicaux, la nondiscrimination, l'interdiction du travail des enfants et une protection de base pour les exclus.

Destination CSN

Envie de voyager au Québec? Bonne idée: il y a chez nous de quoi satisfaire les sportifs, les romantiques, les gourmets et tous les autres. Et de plus, des membres CSN presque partout. On les retrouve principalement dans le secteur de l'hôtellerie, mais aussi dans les associations touristiques régionales et même sur les terrains de golf. Passez donc leur dire bonjour!



Montréal

Auberge Wandlyn (514) 256-1613 Centre Sheraton (514) 878-2000 Château Royal (514) 848-0999 Comfort Inn by Journey's End (514) 697-6210 Gouverneurs Ile Charron (514) 651-6510 Gouverneurs Laval (514) 682-2225 Gouverneurs Place Dupuis (514) 842-4881 Hilton (514) 878-2332 Hilton Dorval (514) 631-2411 Holiday Inn Côte de Liesse (514) 739-3311 Holiday Inn Crowne Plaza Métro-Centre

(514) 842-8581

Lord Berri (514) 845-9236 Maritime (514) 932-1411 Méridien (514) 285-1450 Montréal Crescent (514) 938-9797 Nouvel Hôtel (514) 931-8841 Quality Inn-Journey's End (514) 849-1413 Reine Elizabeth (514) 861-3511 Ritz Carlton (514) 842-4212 Ruby Foo's (514) 731-7701 Westin Mont-Royal (514) 284-1110

Terrains de golf:

Club de golf Héritage, Notre-Dame-de-la-Paix, Outaouais, (819) 522-6622 Club de golf de Berthier, Berthierville, (514) 836-4811 Club de golf Le Portage, L'Assomption (514) 589-5686

Associations touristiques régionales:

ATR du Bas-Saint-Laurent, Rivière du Loup, (418) 867-1272 Association touristique de la Gaspésie, Sainte-Flavie, (418) 775-2223 ATR Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chicoutimi, (418) 543-9778